

**Conseil du CPAS
le 21 septembre 2023**

**18:30 – Salle du conseil – Maison communale
2^e étage
Avenue Dr. H. Follet 28
1780 Wemmel**

AGENDA

A. SEANCE PUBLIQUE

1. Indexation des montants du revenu d'intégration
2. Demande de changement de reconnaissance du centre de services local
3. contrat de coopération avec les partenaires principaux Welzijnskoepel West-Brabant dans le cadre du GBO
4. Approbation du procès-verbal 22/06/2023
5. Assemblées Générales de Haviland Intercommunal
6. Passation de marché public et l'estimation pour "Organisation d'entretiens d'accueil dans le cadre de la politique d'intégration".
7. Rénovation et isolation supplémentaire du toit de la Résidence Geurts
8. 7ème adaptation du plan pluriannuel

Par ordonnance,

Directeur général
Audrey Monsieur



Le Président du CPAS
Armand Hermans

